



www.i-comm.fr

Qualiopi
processus certifié



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« La certification qualité a
été délivrée au titre de la
catégorie actions de formation »

Livret d'accueil

Organisme de Formation

Le présent livret d'accueil a pour but de vous accompagner en vue de la formation qui vous sera dispensée par I-COMM / PROXI-INFO. Merci pour votre retour sur des informations qui vous sembleraient judicieuses d'ajouter.

Bonne formation !



Sommaire

Infos utiles

1

Mot d'accueil

3

Stéphane KRANZ
Gérant d'I-COMM / PROXI-INFO
(Chef de Projet Pôle formation)

2

Présentation du centre de formation

4

Accueil des stagiaires
Identification des stagiaires/animateurs
Restauration

3

Accès au centre de formation

5

Adresse
Plan et consignes d'accès
Horaires
Plan du centre de formation

4

Moyens pédagogiques

6

Formateurs
Salles de formation
Manuels de formation
Systèmes de formation
Indicateurs de performance

5

Accès des personnes en situation de handicap

8

Handicap moteur
Handicap visuel
Examens et certifications

6

Règlement intérieur

9

7

Sécurité des locaux

12

En cas d'accident
En cas d'incendie
Consignes sanitaires - COVID 19

8

Hébergement

13

Stéphane Kranz

Gérant I-COMM / PROXI-INFO

Chef de projet formation



Nous accompagnons depuis 1998 les entreprises, associations, collectivités dans leurs besoins de formations avec l'obtention du référencement Datadock.

Si vous disposez de ce livret, c'est que notre société vous intéresse et que nos actions pédagogiques peuvent aider votre structure à progresser.

Nous vous proposons un catalogue de formations déjà établies, mais également la construction de vos formations sur-mesure et de leur animation.

Merci de votre confiance



plus value de nos compétences

Formateur et techniciens

Notre plus value repose sur le fait qu'en plus d'être des formateurs, nous sommes également des développeurs et des techniciens.

Cette approche nous permet de rester en contact avec vos applications métiers et de connaître les dernières évolutions tout en gardant un regard utilisateur. Le cas échéant, nous apportons régulièrement des conseils sur l'optimisation de votre travail sur les outils concernés.

Cette veille technologique est essentielle !

Partenariats

Nous sommes partenaires Microsoft, FileMaker et HP.

Ce rapprochement avec ces entités nous permet de bénéficier de support et de retours privilégiés sur les nouveaux produits.

Interventions hors centre de formation

Nous intervenons également sur des formations engagées par la Région pour le compte de grands centres de formation. Nous rencontrons dans ce cadre des intervenants et échangeons sur nos approches pédagogiques.

La confiance renouvelée chaque année est la preuve de la qualité de nos actions de formations et de la confiance de ces partenariats.

Présentation du centre de formation

ACCUEIL DES STAGIAIRES

Sonnez à l'interphone, l'accueil vous ouvrira la porte automatiquement.

En haut des escaliers sur votre droite, vous trouverez nos bureaux au premier étage (possibilité d'accéder via l'ascenseur et les totem de direction).

Nous descendons vous ouvrir si nécessaire pour vous guider vers votre salle de formation, dans laquelle votre animateur sera déjà présent.

alpha
immeuble
immeuble d'entreprises
Centre de formation



IDENTIFICATION DES STAGIAIRES ET ANIMATEURS

Vous vous serez attendu par votre formateur qui sera donc au courant de votre présence. Une inscription à une formation vous donne l'accès au frigo / micro-onde, aux pièces communes et à votre salle de formation.


AQUARIUM



RESTAURATION

Le repas n'est pas compris dans la formation. Si vous souhaitez vous sustenter lors d'une formation chez I-COMM / PROXI-INFO, nous disposons des éléments suivants (micro-ondes, four, machine à café...) est mise à votre disposition.

Vous disposez également d'un restaurant d'insertion Léo à table au Rez-de-chaussée de notre bâtiment (accès direct par l'ascenseur avec aménagement PMR)


chez
Léo



3 Accès au centre de formation

ADRESSE

I-COMM / PROXI-INFO
Bâtiment l'alpha
9, rue Georges Braque
1er étage - 107
76000 Rouen, France



02 32 76 12 85



s.kranz@i-comm.fr



i-comm.fr/formations-informatiques-rouen/

alpha
immeuble
immeuble d'entreprises
Centre de formation

HORAIRES

du Lundi au vendredi
de 8h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00

Voiture

Via Avenue de la Grand' Mare
(Stationnement sur parking gratuit en
face de l'Alpha)

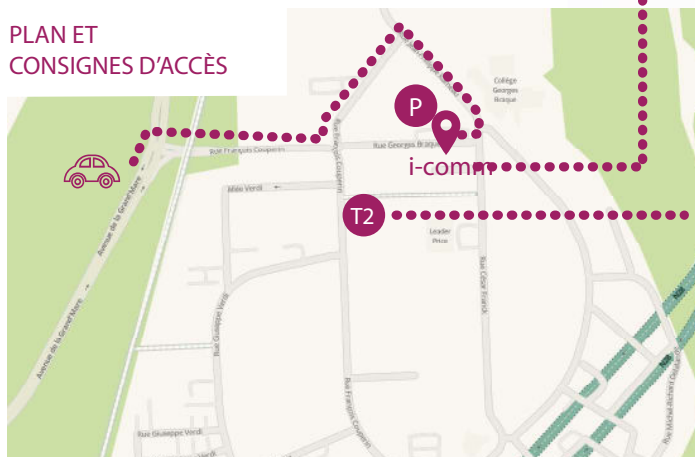
Transport en commun

Bus TEOR T2
(arrêt François Couperin)

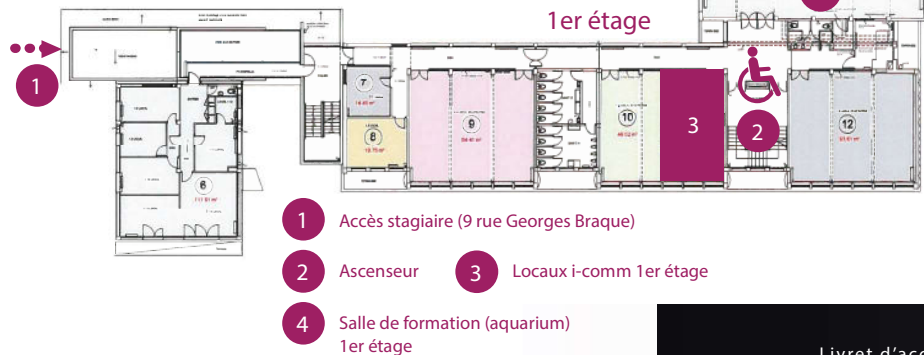
Venir nous voir



PLAN ET CONSIGNES D'ACCÈS



PLAN DU CENTRE DE FORMATION





"L'aquarium, un espace dédié à la formation"

4 Moyens pédagogiques

FORMATEURS

Nos formateurs sont tous sélectionnés par l'équipe d'E-Volve Academy sur des critères très précis comme leur pédagogie, leur motivation à partager leurs savoirs, leur expérience et leur niveau de technicité dans les domaines abordés.



Fanny BOUIN

Formatrice experte avec une spécialisation technique, accompagnement régulière sur des questions de base de données (Microsoft ACCESS, FileMaker, Excel) pour le comptes d'associations, TPE/PME, collectivités et en tant que sous-traitante pour des centres de formations en niveau expert.

"L'optimisation ça me connaît !"



Stéphane KRANZ

Formateur spécialisé dans la réalisation de de site internet et de communication digitale, de SEO / SEA, mais également l'élaboration graphique et l'ergonomie (UX/UI).
Formation PAO (Adobe Illustrator, Photoshop, InDesign...).

"La pédagogie,
c'est d'abord une passion !"

SALLES DE FORMATION

Intervention sur la base de formation présentielle essentiellement, nous offrons la possibilité d'effectuer des formations en distanciel.

Formations présentielles

Le centre de formation I-COMM / PROXI-INFO dispose de l'aquarium, une salle de formation au premier étage à quelques mètres des bureaux de la société. Salle de formation pouvant accueillir jusqu'à 10 stagiaires. Une salle de formation est disponible via l'espace de formation de Léo à table avec 20 stagiaires possibles.

Ces salles disposent soit d'un vidéoprojecteur ou d'une télé connectée.



configuration
modulable



TV
connectée



vidéoprojecteur
tactile mobile



WIFI / LAN
Fibre



Restauration
possible



Micro-onde
Réfrigérateur

La majeure partie des formations sont effectuées hors du site d'I-COMM / PROXI-INFO :

Chez le client sur site pour que le stagiaire soit dans sa configuration de travail avec ses outils.

Dans les centres ed formations pour lesquelles nous sommes missionnés

Formations distancielles

Des formations à distance peuvent être organisées par I-COMM / PROXI-INFO. Le choix du support de connexion revient à l'intervenant, afin qu'il se sente le plus à l'aise possible (Microsoft TEAMS, ZOOM, Meet-jit-si ou autres).

Pour participer aux formations virtuelles, le stagiaire doit disposer d'un ordinateur avec une connexion internet, d'une caméra et d'un micro. Il lui est également recommandé d'assister à cette formation dans un environnement calme et silencieux pour une meilleure concentration.

Echange de documents possible sur Cloud ou plateformes pédagogiques (Moodle, OneDrive ou SharePoint...).



MANUELS DE FORMATION

Votre support de formation est disponible imprimé et/ou remis au format PDF. Dans celui-ci, vous trouverez les détails des concepts abordés lors de la formation, des exercices et un questionnaire de satisfaction.

SYSTÈMES DE FORMATION

I-COMM / PROXI-INFO porte un intérêt très particulier quant à l'environnement des formations. En effet, celui-ci est stimulant, convivial et professionnel. Tous les équipements sont présents dans les salles de formations, et préparés en amont, afin que la ormination puisse commencer dès votre arrivée.

Indicateurs de performance

Niveau de satisfaction des stagiaires : -/5
Pourcentage de réussite globale aux évaluations : -%

5 Accès des personnes en situation de handicap

HANDICAP MOTEUR

Les locaux d'I-COMM / PROXI-INFO disposent de tout l'équipement permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder aux 2 salles de formation.

Les toilettes accessibles PMR sont situés au premier étage et au Rez-de-chaussé ainsi que dans le restaurant Léo à Table.

La parking privatif dispose également d'une place PMR pouvant être mise à disposition.



HANDICAP VISUEL

Les locaux d'I-COMM / PROXI-INFO dispose de tous les équipements permettant d'augmenter la visibilité d'une personne atteinte d'un handicap visuel. (vidéo-projecteur et possibilité de zoomer sur celui-ci). La taille de la police peut également être augmentée sur les documents papiers livrés par les formateurs.

EXAMENS ET CERTIFICATION

Le centre de formation d'I-COMM / PROXI-INFO ne délivre pas de certifications après une formation.

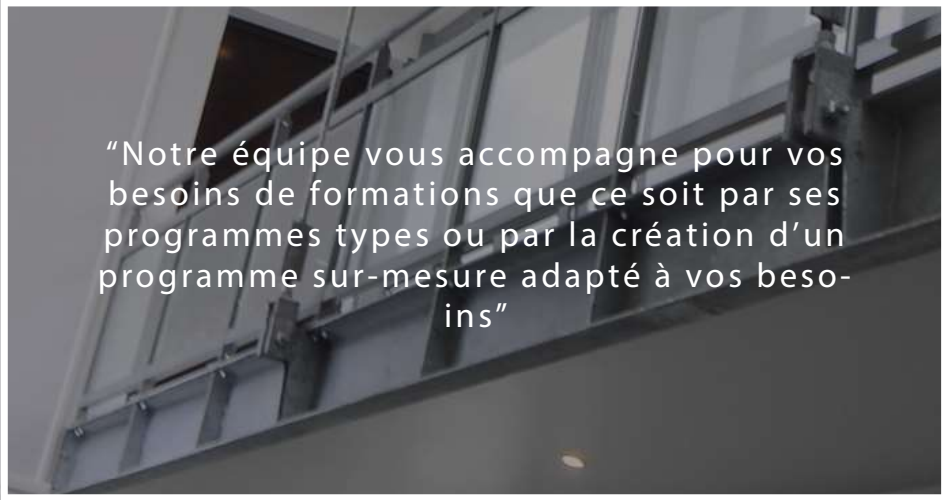
En revanche, un temps supplémentaire peut être accordé aux personnes atteintes d'un handicap visuel ou d'une dyslexie, lors des exercices.

Des examens de certifications peuvent avoir lieu en formation pour les centres de formations externes via des plateformes dédiées (CEPPIC).



Pour toutes questions sur les accès ou prise en charge de personnes en situation de handicap, merci d'adresser votre demande à :

s.kranz@i-comm.fr ou formation@i-comm.fr
ou 02 32 76 12 85



“Notre équipe vous accompagne pour vos besoins de formations que ce soit par ses programmes types ou par la création d’un programme sur-mesure adapté à vos besoins”

6 Règlement intérieur

Article 1 :

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles **L.6352-3** et **R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail**. Il s’applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie.

Article 2 : Discipline :

Il est formellement interdit aux stagiaires :

- D’introduire des boissons alcoolisées dans les locaux de l’organisme ;
- De se présenter aux formations en état d’ébriété ;
- D’emporter ou modifier les supports de formation ;
- De modifier les réglages des paramètres de l’ordinateur ;
- De manger dans les salles de cours ;
- D’utiliser leurs téléphones portables durant les sessions ;

Article 3 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par la direction de l’organisme de formation pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l’objet de l’une ou l’autre des sanctions ci-après par ordre croissant d’importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l’organisme de formation ;
- Blâme
- Exclusion définitive de la formation

Article 4 : Entretien préalable à une sanction et procédure.

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui. Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire de l'organisme de formation. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté. Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer devant une Commission de discipline.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 5 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il est procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles, sauf les détenus admis à participer à une action de formation professionnelle.

L'organisme de formation organise le scrutin qui a lieu pendant les heures de formation, au plus tôt 20 heures, au plus tard 40 heures après le début du stage. En cas d'impossibilité de désigner les représentants des stagiaires, l'organisme de formation dresse un PV de carence qu'il transmet au préfet de région territorialement compétent.

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit de participer à la formation. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin de la session de formation, il est procédé à une nouvelle élection dans les conditions prévues aux articles R.6352-9 à R.6352-12.

Les représentants des stagiaires font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation. Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

Article 6 : Hygiène et sécurité :

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise / de l'organisme de formation (à préciser).

Article 7

Un exemplaire du présent règlement est tenu à disposition de chaque stagiaire (avant toute inscription définitive) ou remis au stagiaire (avant toute inscription définitive) dans le cadre d'un contrat de formation professionnelle.

7

EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident ou de malaise, l'animateur devra avertir l'équipe d'I-COMM / PROXI-INFO pour aider la victime. Le SAMU sera instantanément appelé.

EN CAS D'INCENDIE



Présence d'alarme incendie



Exercices d'évacuation réguliers



Extincteurs à tous les étages

PLAN D'ÉVACUATION

INCENDIE



Déclencher l'alarme
sonner en tirant la
botte le plus
proche.



Donner votre numéro.
Appeler les
18 / 112



**Attirer le feu sans
l'extincteur**
appeler le sans
panique et éteindre.



**En cas de fumée,
baisser votre, l'air
frais est près du sol.**

EVACUATION



W3 Evacuer
à l'attention du signal
sortir :



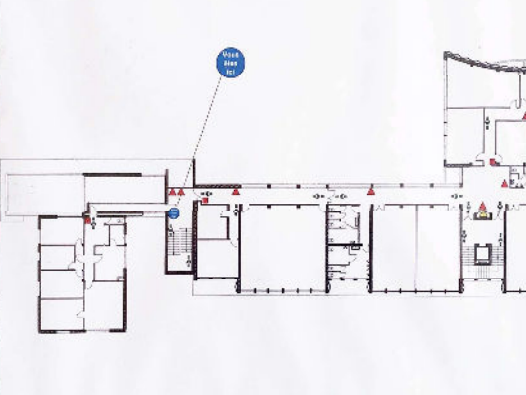
**Suivre les indications
du signal d'évacuation**



**Dirigez-vous vers
l'issue de secours**
les issues, pas en
volontaire, y aller sans
arrêt.



**Respecter le point de
rassemblement.**



 Obstacle interdit  Interdiction d'accès	 Evacuation  Sortir sans arrêt	 Traversez les issues de secours Traversez les issues de secours	 Carrière d'alarme  Carrière d'alarme	 Cheminement d'évacuation  Cheminement d'évacuation
---	---	--	--	--

1995
1995

CONSIGNES SANITAIRES - COVID-19

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

 [GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://gouvernement.fr/info-coronavirus)  0 800 130 000
(appel gratuit)

6 Hébergement

Pour les sessions de formations de plusieurs jours, des offres d'hébergement peuvent être conseillées sur demande (Auberge de Jeunesse route Darnétal, BRIT Hôtel...)

"Je ne perds jamais.
Soit je gagne, soit j'apprends."

Nelson Mandela



ADRESSE



I-COMM / PROXI-INFO

Bâtiment l'alpha
9, rue Georges Braque
1er étage - 107
76000 Rouen, France



02 32 76 12 85

Venir nous voir



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

« La certification qualité a
été délivrée au titre de la
catégorie actions de formation »

www.i-comm.fr

